

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 640

présenté par

M. Guillet, M. Hetzel, M. Morel-A-L'Huissier, M. Myard, M. Sermier, M. Sturni, M. Tetart,
M. Tardy, M. Perrut, M. Ginesy, Mme Lacroute, M. Albarello, M. Siré, M. Saddier, M. Luca,
M. Pélissard, M. Courtial, M. Berrios et M. Kossowski

ARTICLE 56

Après le mot :

« renforcement »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 30 :

« de ce réseau ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Clarification rédactionnelle